

Développez les énergies renouvelables citoyennes en Bourgogne-Franche-Comté

energie-partagee.org



Les projets d'énergies renouvelables portés par des collectivités et des citoyens favorisent une appropriation locale de l'énergie et participent à la lutte contre le changement climatique en apportant des retombées économiques aux territoires



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**
Bourgogne
Franche-Comté

L'action d'Énergie Partagée Bourgogne-Franche-Comté est financée par :



Énergie Partagée en bref

Créé en 2010, le mouvement Énergie Partagée accompagne citoyen·ne·s et collectivités territoriales dans le montage de projets d'énergies renouvelables (solaire, hydroélectricité, bois-énergie, méthanisation...).

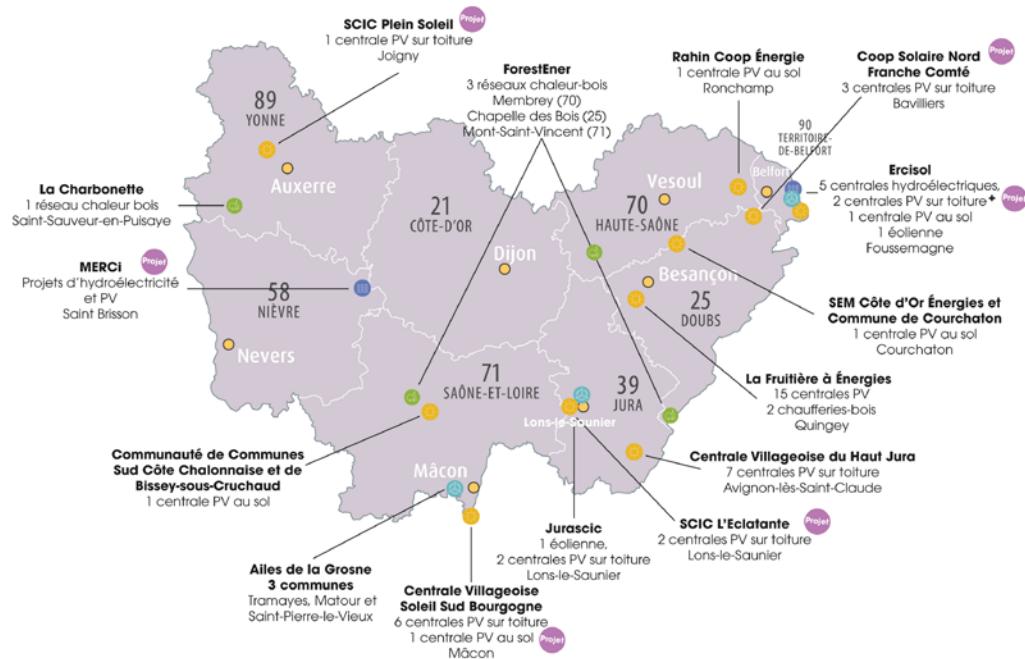
- des installations mieux intégrées dans leur territoire
- des habitants impliqués et rassemblés autour du projet
- une gestion démocratique de la production d'énergie.

Les énergies renouvelables citoyennes sont un moteur de développement pour les territoires.

- Pour en apprendre plus sur les retombées économiques locales, [cliquez ici](#).
- Pour en savoir plus sur l'impact social de l'énergie citoyenne, [cliquez ici](#).

La dynamique de l'énergie citoyenne en région.

La Bourgogne-Franche-Comté, riche en énergie, a du potentiel pour des projets citoyens. On en compte plus d'une vingtaine aujourd'hui, notamment dans le solaire photovoltaïque (PV), l'éolien et le bois-énergie. Énergie Partagée, en partenariat avec l'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté, anime un écosystème d'acteurs en région et accompagne le développement de projets citoyens en Bourgogne-Franche-Comté.



Les étapes clés d'un projet citoyens

ÉMERGENCE 3 à 12 mois

- Initiative d'acteurs locaux, mobilisation du territoire
- Subventions, bénévolat, compétences du groupe
- Évaluation d'opportunité

DÉVELOPPEMENT 1 à 6 ans

- Mobilisation du territoire, nouveaux bénévoles, levée de fonds
- Financement du développement, capitalisation des fonds propres
- Etudes et autorisations administratives

CHANTIER 2 à 15 mois

- Levée de fonds
- Investissements et prêt bancaire
- Installation

EXPLOITATION 15 à 30 ans

- Animation de la dynamique locale et du collectif d'acteurs
- Vente de l'énergie
- Maintenance

Énergie Partagée vous accompagne

Nous accompagnons gratuitement les acteurs dans la réalisation des projets citoyens d'énergies renouvelables en fonction des besoins du territoire.

Avec les structures de proximité, nous vous orientons pour :

- sensibiliser à l'énergie citoyenne
- mobiliser autour d'opportunités de projets
- structurer le groupe projet
- concevoir la communication
- monter la société de projet
- identifier les financements adaptés

Nous animons un réseau régional (coopératives citoyennes, centrales villageoises, SEM...) pour :

- diffuser de l'information
- mutualiser les besoins (liste de diffusion, accompagnement collectif)
- organiser des échanges de pratiques

Si vous êtes une collectivité

Demandez l'accompagnement de vos projets éoliens et photovoltaïques par [Les Générateurs Bourgogne-Franche-Comté](#).

Contact : Jean-Pierre Vallar
06 82 51 55 84

Consultez notre guide
[Vos territoires sont pleins d'énergie et vos citoyens aussi](#)



Des ressources pour passer à l'action !

Recevez nos informations

→ [Lettre d'info nationale d'Énergie Partagée](#)

→ [S'abonner à lettre d'info d'Énergie Partagée Bourgogne-France-Comté](#)

Adhérez à Énergie Partagée

Vous aurez accès à :
→ notre [espace adhérents](#) (documents partagés, retours d'expérience, répertoire de compétences, supports de formation...),
→ notre liste de discussion des porteurs de projet et à nos ateliers thématiques

Découvrez nos formations

Des sessions de formation d'une journée sont régulièrement organisées par Énergie Partagée. Découvrez nos différentes formations : [frama.link/details-formations](#)

**Envie d'aller plus loin ?
Contactez votre animatrice régionale !**



Chloé QUINONERO

Animatrice régionale Bourgogne-Franche-Comté

M / 07 57 18 29 37

@ / chloe.quinonero@energie-partagee.org

+ d'infos : energie-partagee.org

Nos partenaires

L'action d'Énergie Partagée Bourgogne-Franche-Comté est financée par :

